

**CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 31 JUILLET 2014**

Ordre du jour de la réunion :

1. Attribution d'un marché de travaux pour entretien de voirie communale
2. Questions diverses

L'an deux mil quatorze le trente et un juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SOLERS, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. Gilles GROSLEVIN, Maire de SOLERS.

Présents : Mes BOURGEOIS, DEVOT, MOERMAN, RENARD, Mrs BUTTNER, DOLLE, GROSLEVIN, MESSAGEOT, SANSON

Absents : Mes BREHIER, RIBETTE LUMIERE, DO NASCIMENTO, ROUSSEL, Mrs BOUVET, RACOILLET

M. BOUVET a donné procuration à M. MESSAGEOT
Me RIBETTE LUMIERE a donné procuration à M. BUTTNER
Me ROUSSEL a donné pouvoir à Me RENARD
M. RACOILLET a donné procuration à Me BOURGEOIS

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2014

- Madame BOURGEOIS demande à remplacer « Requête » par « Recours »
- Monsieur RACOILLET par l'intermédiaire de Me BOURGEOIS, précise que le commentaire sur la fête de la Saint Jean aurait été fait après la clôture du conseil municipal.

1 Attribution d'un marché de travaux pour entretien de voirie communale

Il s'agit de valider le choix de l'entreprise retenue. Marché sur trois ans renouvelable une fois. Montant minimum de 15.000 € / an. L'intérêt est de faire des travaux de manière récurrente et de les déclencher rapidement sans passer par une procédure plus lourde administrativement. Les premiers travaux consisteront en la réfection des bordures et des caniveaux de la Grande Rue et d'une partie des trottoirs avant les travaux du Conseil Général sur les enrobés.

Le choix se porte sur l'entreprise COLAS suite à l'analyse du bureau d'études.

Objet : ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX POUR ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

Suite à l'appel d'offres et au rapport d'analyse des offres du Bureau d'études GNAT Ingénierie et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire ou l'un de ses adjoints, à signer le marché et toutes pièces s'y rapportant avec l'entreprise retenue :

- Entreprise COLAS
Agence de Chaumes en Brie
Route de Coulommiers
77 390 CHAUMES EN BRIE

Délibération votée à l'unanimité

2 Questions diverses

- Sylvie DEVOT demande que la commission solidarité soit ouverte au public.
- Jacqueline MOERMAN demande à recevoir un compte-rendu de toutes les commissions.
- Gilles GROSLEVIN informe que quasiment toutes les familles sont dans la tranche haute du quotient familial. Il souhaite proposer des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants
- Sophie BOURGEOIS demande ou en est le recrutement des personnels qui vont assurer les TAP, 2 activités ont déjà été validées : danse contemporaine et percussions. L'idée est de démarrer les TAP à 16h15 et de pousser jusqu'à 19h.
- Jean-Michel BUTTNER informe que le problème de programmation de l'éclairage public de nuit a été réglé

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée